

Sentier de Compostelle (GR65) + panneaux et balisage jaune PDIPR (sur une partie du parcours)

D – km 0 : rejoindre la digue, la suivre à droite puis s'en éloigner jusqu'à croiser la D40 (1)

1 – km 2,2 : prendre la route à gauche, passer sur l'autoroute, puis prendre immédiatement à gauche un chemin* qu'il faut suivre jusqu'à l'intersection. Prendre à gauche, puis à droite le chemin des Fréchères pour arriver au Boutet (2)

* *Belles maisons en pisé*

2 – km 3,6 : prendre à droite, couper la D40 et monter en face par la petite route des Rivaux, traverser le hameau, puis monter à gauche par l'Impasse du Bois du Fayet (3).

3 – km 5,1 : suivre la route, puis faire gauche-droite à La Vigne pour prendre le chemin du Brotia. Au lavoir, prendre en face le chemin du Lavoir pour rejoindre Priolaz. Traverser la D82, et suivre la route,

* *Remarquables épis de faitages*

puis prendre à gauche pour descendre à La Bruyère. Prendre tout droit à l'abri bus, quitter la route pour traverser une cour de ferme, puis monter à gauche pour trouver le poteau PDIPR (4).

4 – km 8,6 : prendre à gauche et suivre le chemin du Coulou jusqu'au poteau PDIPR "Le Coulou" (km 9,3). Le chemin rejoint une route qu'il faut prendre à gauche sur 300m., puis prendre à droite sur 200m : un joli petit chemin conduit au Verou (5)

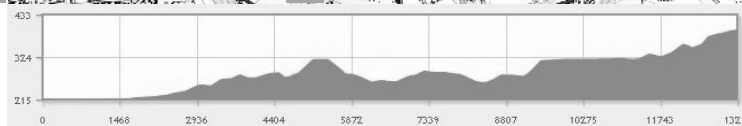
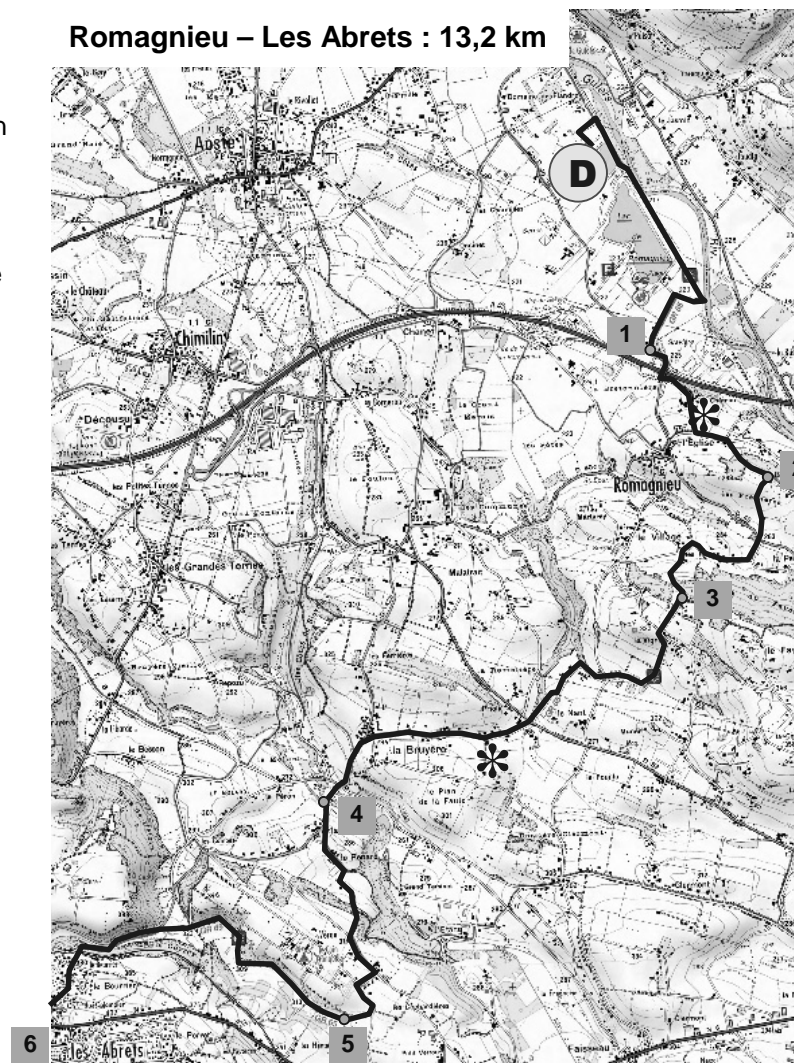
5 – km 10,4 : suivre tout droit, passer La Loue, rejoindre la D142E pour la suivre sur 300m, puis prendre à gauche pour longer une station d'épuration, traverser une voie ferrée et entrer dans le bourg des Abrets. Traverser la route nationale et rejoindre la place de l'Hôtel de Ville (6) par la rue Jean Janin.

6 – km 13,2 : *Les Abrets, possibilités hébergements pour couper l'étape en deux.*

Renseignements : office du tourisme

<http://www.tourisme.fr/520/office-de-tourisme-les-abrets.htm>

Romagnieu – Les Abrets : 13,2 km



Infos pratiques

Pharmacies, commerces, bars, restaurants : Les Abrets
Epicerie, boulangerie, bar : Le Pin

Accès transports en communs : SNCF Les Abrets
Cars : Réseau Transisère <http://www.transisere.fr/>

Randos Paysannes



étape Romagnieu - Le Pin

entre vallons du Guiers et Terres Froides



D/ Hébergement de départ - conseillé non AP
Sur les chemins du Guiers – Pascale Blanchon
06 03 56 02 30 - <http://surlecheminduguiers.fr/>

A/ Hébergement d'arrivée - Accueil Paysan
Table et chambres d'hôtes C. Rouge / P. Veillon
04 76 06 68 96 – <http://clauderouge.free.fr/>

Distance : 29,8 km **Durée : 8h**

Cotation : facile **Dénivelé : faible**

Cartographie :

IGN 3232ET/32330 – cartoguides "Val du Dauphiné" et "Pays Voironnais"

Date mise à jour de ce document : 2/01/2016

Avertissement : les indications d'itinéraires n'engagent en rien la responsabilité d'Accueil Paysan et de ses membres.

6 – km 13,2 : Au-delà du haut de la place, prendre à droite la rue Voltaire. Au bout prendre à gauche pour rejoindre le cimetière derrière lequel il faut prendre le chemin qui part à droite. Il rejoint une route, la prendre à gauche et la suivre pour monter jusqu'à une croix (7).

7 – km 16 : prendre la montée du Riboulet.

* **Beau panorama sur les derniers replis de l'Ain (Mt Tournier), puis vue sur le château de Juvenin (XIème siècle).**

"Château du Juvenin" : prendre à droite pour descendre dans les prés. Traverser de hameau de Vieux St Ondras. A mi-pente prendre à droite un raidillon herbeux qui monte vers un lotissement à traverser, puis emprunter la route à droite jusqu'aux Allimards (8).

8 – km 18,8 : continuer tout droit, passer "Jalinières", prendre un chemin en terre qui mène à la Croix du Brocard. Prendre à droite pour descendre à l'église de Valencogne (9). **Epicerie à gauche.**

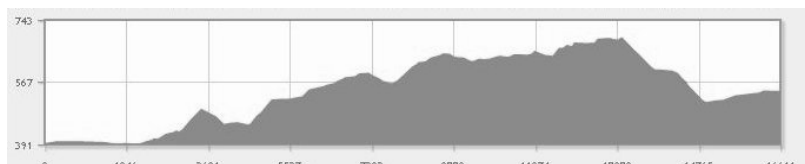
9 – km 20,9 : prendre à gauche la route de l'Ancien Lavoir, remonter sur un chemin (**joli point de vue sur le village**), puis la route à droite, la suivre jusqu'à "La croix Charpenne". Traverser le hameau du Lambert et poursuivre sur un chemin de terre (**vigilance requise sur les marques de GR rouge et blanche**). Arriver à La Côte Simandre (10).

10 – km 24,7 : continuer dans les bois en suivant le balisage GR. Passer à hauteur de "**La Pierre qui danse (bloc mégalithique)**", puis descendre au hameau de Brandoux, où le chemin devient une petite route.

11 – km 27 : au croisement, prendre à droite direction Le Pin, (**variante possible en prenant à gauche, voir carte ci-contre**), descendre la route pour rejoindre le hameau des Alex. Rejoindre la route du Vernay, qu'il faut prendre à gauche (étangs), puis remonter vers la place du village par la rue de la Caserne.

* **Le Pin : bar, épicerie, boulangerie, bureau de poste**

12 – km 28,7 : traverser la place (église à droite), puis prendre à gauche après l'épicerie la route du Chassignieux qui monte puis devient route de la Grange Dimière. Aller jusqu'au 412 (**29,8 km**).



Les Abrets – Le Pin : 16,6 km

